

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 août 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

RÉSOLUTION : 2017-08-249: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-250: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Emprunt temporaire pour les travaux du règlement 347-2017
8. Adoption du projet de règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-

- 2016 concernant les roulottes.
9. Poste de brigadier scolaire
 10. Soumissions reçues pour l'entretien des chemins d'hiver.
 11. Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
 12. A) Projet pilote de soutien aux stations de nettoyage des embarcations
B) Glissoire du parc Saint-Jean-Optimiste
 13. A) Assurance des biens des Gymnatech
B) Augmentation d'assurance pour la traverse du CN.
 14. Cotisation à la Chambre de commerce de Mékinac.
 15. Travaux de voirie :
 - A) Réparation du chemin Saint-Thomas
 - B) Réparation du ponceau du chemin Saint-Pierre Sud
 - C) Marquage routier
 - D) Travaux au chemin Joseph Saint-Amant (subvention PADF)
 - E) Demande d'installation de panneaux d'arrêt de frein moteur sur le chemin Saint-Michel Nord.
 16. A) Demande de la Fabrique de Sainte-Thècle d'utilisation gratuite de la salle Aubin
B) Demande du CIUSSS d'utilisation gratuite de la salle Aubin
 17. A) COMAQ/Formation sur le projet de loi no 122
B) PG Solutions/ Formation Élection 2017 – Perfas
C) Fondation Rues Principales/Colloque annuel
D) Ministère de la Sécurité publique/Colloque 2017
 18. Publicité dans l'Hebdo
 19. Publicité pour le Festival des Lacs et Forêts
 20. Période de questions de l'assistance
 21. Affaires nouvelles.
 22. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-251: Adoption du procès-verbal de la séance du mois de

juillet 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance de juillet 2017

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec

Le MAMOTQ nous informe qu'un montant de 37 093\$ sera émis à notre nom en paiement de la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2017.

MAMOTQ nous informe qu'un montant de 48 393\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la mesure financière de péréquation prévu sur la fiscalité municipale pour l'année 2017.

Le MAMOTQ nous informe que le règlement d'emprunt 347-2017 au montant de 2 878 200\$ a été approuvé. Ce montant correspond aux travaux du prolongement d'aqueduc du Chemin Saint-Pierre Nord

Ministère des Transport du Québec

Le MTQ nous accorde une aide financière maximale de 15 000\$ pour l'amélioration du réseau routier municipal et le Chemin Saint-Thomas.

Le MTQ nous informe qu'il a pris connaissance de notre demande concernant le passage pour piétons avec signalisation à l'intersection de la rue Masson et St-Jacques. Il procédera à l'étude détaillé puisque le site est conforme aux normes de signalisation.

Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec

Le MDDELCCQ nous informe que le Programme Environnement Plage est reconduit cette année et de l'eau de baignade sera analyser afin d'informer la population de la qualité des eaux.

Le MDDELCCCQ nous informe du résultat de l'échantillonnage qui a été prélevé le 5 juillet dernier sur la Plage démontre que l'eau de baignade est coté **C-Passable**.

Curriculum Vitae

Monsieur Sébastien Landry de Sainte-Thècle nous propose ses services comme journalier.

Hydro-Québec

HQ nous informe du nouveau contrat de service pour le 161 rue Masson (Fontaine)

Maison des Familles de Mékinac

La Maison des familles de Mékinac nous envoie leur rapport d'activités 2016-2017 afin de mettre ce qui rend leur organisme unique.

Maison des Jeunes de Sainte-Thècle (Ado-Thècle)

Monsieur Chabot nous informe de sa démission comme animateur à la MDJ.

Régie des Gestions des Matières Résiduelles de la Mauricie

La RGMRM nous informe qu'un montant de 16 299 \$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la redistribution de la compensation de l'année 2016 pour la collecte sélective.

Solidarité Ristigouche

Solidarité Ristigouche nous demande notre soutien financier dans les poursuites abusive par la pétrolière Gestem.

Stéphanie Tremblay

Madame Tremblay nous remercie pour notre accueil lors de son passage avec sa famille au Parc St-Jean.

RÉSOLUTION : 2017-08-252: Dépôt de la correspondance de juillet 2017

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juillet 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-253: Approbation des comptes de juillet 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juillet 2017 au montant de 526 599.16 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

RÉSOLUTION : 2017-08-254: Emprunt temporaire pour les travaux du règlement 347-2017

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a adopté le règlement 347-2017 décrétant des travaux pour un montant de 2 878 200 \$;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement 347-2017;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut contracter un emprunt temporaire pour le paiement total des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt 347-2017 selon l'article 1093.1 du code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Effectue un emprunt temporaire à la Caisse populaire Mékinac des Chenaux pour un montant n'excédant pas 2 878 200 \$ afin de payer les dépenses du règlement 347-2017 en attendant le financement permanent.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cet emprunt temporaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-255: Adoption du premier projet de règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les roulottes

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de modifier le règlement de zonage 337-2016 pour règlementer l'entreposage de roulottes durant la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet de règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-

2016 concernant les roulettes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Poste de brigadier scolaire

Ce sujet est reporté pour vérification avec notre procureur.

RÉSOLUTION : 2017-08-256: Soumissions reçues pour l'entretien des chemins d'hiver

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions sur le site SEAO du gouvernement du Québec pour l'entretien des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT que trois soumissions différentes ont été demandées soient une pour la totalité des chemins, une pour les chemins Joseph-Saint-Amant et Canton de Lejeune et une pour le reste des chemins pour une période de trois ans et cinq ans;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

Pour la totalité des chemins :

Entrepreneur	pour 3 ans	pour 5 ans
Les Entreprises Saint-Ubald Inc.	1 044 233.02 \$	1 775 660.45 \$

Pour les chemins Joseph-Saint-Amant et Canton de Lejeune :

Entrepreneur	pour 3 ans	pour 5 ans
Les Entreprises Saint-Ubald Inc.	262 896.09 \$	562 437.81 \$
Déneigement Michel Demers	155 819.87 \$	260 489.86 \$

Pour le reste des chemins :

Entrepreneur	pour 3 ans	pour 5 ans
Les Entreprises Saint-Ubald Inc.	781 548.54 \$	1 328 881.33 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions suivantes pour l'entretien des chemins d'hiver :

- Le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire soit : Déneigement Michel Demers au montant total de 260 489.86 \$ pour cinq (5) ans afin de faire l'entretien d'hiver des chemins Joseph-Saint-Amant et Canton de Lejeune pour 13.9 kilomètres.
- Le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire et seul soumissionnaire soit : Les Entreprises Saint-Ubald Inc au montant total de 1 328 881.33 \$ pour cinq (5) ans afin de faire l'entretien d'hiver de tous les chemins de la municipalité pour 59.85 kilomètres à l'exception des chemins Joseph-Saint-Amant et Canton de Lejeune.
- Le maire et le directeur général/secrétaire trésorier sont autorisés à signer pour et

au nom de la municipalité les contrats avec les entrepreneurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Projet pilote de soutien aux stations de nettoyage des embarcations

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

RÉSOLUTION : 2017-08-257: Glissoire du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que la glissoire du parc Saint-Jean-Optimiste est brisé et dangereuse;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande d'enlever la glissoire de bois au parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-258: Assurance des biens des Gymnatech

CONSIDÉRANT l'offre

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'assurer les biens du Club de Gymnastique les Gymnatech avec l'assurance de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-259: Augmentation d'assurance pour la traverse du CN

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'augmenter l'assurance responsabilité à 10 000 000 \$ afin de se conformer aux exigences du CN.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-260: Cotisation à la chambre de commerce de Mékinac

CONSIDÉRANT qu'aucun commerçant de la municipalité de Sainte-Thècle n'est présent sur le conseil d'administration de la chambre de commerce de Mékinac;

CONSIDÉRANT que plusieurs autres municipalités de la MRC de Mékinac ne sont pas représentées sur le conseil d'administration de la chambre de commerce de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la chambre de commerce de Mékinac s'est ingérée dans le conflit opposant le CLD et la MRC de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne renouvelle pas sa cotisation à la Chambre de Commerce de Mékinac pour 2017-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-261: Réparation du chemin Saint-Thomas

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'aide financière de 15 000 \$ du MTQ pour l'amélioration du chemin Saint-Thomas.
- Accepte l'offre de Eurovia pour le planage d'asphalte au prix de 10 \$ la tonne pour environ 2000 tonnes.
- Demande des soumissions pour le gravier à au moins deux entrepreneurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-262: Réparation du ponceau du chemin Saint-Pierre Sud

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise la réparation du ponceau sur le chemin Saint-Pierre Sud pour le cour d'eau Laflamme dont l'estimé est de 34 155 \$.
- Accepte l'offre de Réal Huot pour la fourniture du ponceau au montant de 19 330.18 \$ taxes incluses.
- Le montant des travaux sera payé par le fonds réservé pour les sablières et gravières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-263: Marquage routier

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lignco Sigma Inc. au montant de 5 495.08 plus taxes pour le marquage de lignes de rue sur les chemins Saint-Joseph, du Lac-du-Jésuite, Saint-Michel Nord, la route Marcotte, la route Marchand, la rue Masson et la rue Saint-Jean.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-264: Travaux au chemin Joseph Saint-Amant (subvention

PADF)

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'aide financière au montant de 20 000 \$ dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2017-2018 pour le rechargement du chemin Joseph-Saint-Amant.
- Autorise le directeur des travaux publics à faire exécuter les travaux pour un montant n'excédant pas 25 000 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-265: Demande d'installation de panneaux d'arrêt de frein moteur sur le chemin Saint-Michel Nord

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande d'installer un panneau d'arrêt de frein moteur sur le chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-266: Demande de la Fabrique de Sainte-Thècle d'utilisation gratuite de la salle Aubin

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin le mercredi 16 août à la Fabrique de Sainte-Thècle dans le cadre du tournant missionnaire qui regroupe les fabriques des paroisses environnantes afin de former une nouvelle paroisse et d'en trouver un nom.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-267: Demande du CIUSSS d'utilisation gratuite de la salle Aubin

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin au CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du Québec pour des activités dans le cadre du programme P.I.E.D. (programme intégré d'équilibre dynamique) à raison d'une journée par semaine à compter du 18 août jusqu'au 17 novembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-268: COMAQ/Formation pour le projet de loi no. 122

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale adjointe à assister à une formation de la COMAQ sur le projet de loi 122. Ses frais d'inscription et de déplacement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-269: PG Solutions/Formation élection 2017 – Perfas

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à suivre la formation web de PG Solution sur le logiciel d'élection municipal au coût de 171 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-270: Fondation Rues Principales/Colloque 2017

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et la directrice des projets spéciaux à assister au colloque de la Fondation Rues Principales le 27 septembre à Québec. Les frais d'inscription et de déplacements seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Ministère de la Sécurité publique/Colloque 2017

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION : 2017-08-271: Publicité dans l'Hebdo

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité de 1/8 de page au montant de 202 \$ dans l'Hebdo pour un reportage sur le motocross de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Publicité pour le Festival des lacs et forêts

Ce sujet est reporté; car nous sommes en attente du bilan du Festival.

Questions de l'assistance

Léonce Plamondon pose une question concernant le règlement sur les roulottes.

Michel Rheault pose une question concernant la réparation de la route 352, informe le conseil que le panneau sur le myriophylle à épi est mal placé au débarcadère du la Croche et qu'un panneau de l'aménagement sur l'île est penché.

Yvon Goulet demande où finira le réseau d'eau potable qui sera construit sur le chemin Saint-Pierre Nord, s'informe si la municipalité installera des dos d'âne sur la rue Carré Cloutier.

Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle

Rés. 2017-08-272: Lever de la séance

À 20h30, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 28 août 2017, à 19 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Vallée.

Sont présents:

Monsieur Jean-François Couture, conseiller

Monsieur André Beaudoin, conseiller

Monsieur Jacques Tessier, conseiller

Monsieur Bertin Cloutier, conseiller

Sont absents :

Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère

Madame Caroline Poisson, conseillère

Autres présences: Louis Paillé et Julie Veillette

Rés. 2017-08-273 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal par courriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 19 heures afin de traiter des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance.
2. A) Embauche d'un brigadier scolaire/Lettre d'entente.
B) Entente de principe pour le grief 2015-01.
C) Demande de médiation pour la convention collective.
3. Entente de regroupement des Offices municipaux d'habitation.
4. Questions de l'assistance.
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-274: Embauche d'un brigadier scolaire/Lettre d'entente

CONSIDÉRANT que M. Jacques Ricard a appliqué sur le poste de brigadier scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte d'embaucher Jacques Ricard comme brigadier scolaire et ce conditionnement à la signature de la lettre d'entente
- Autorise les membres du comité de travail à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-275: Entente de principe pour le grief 2015-01

CONSIDÉRANT que le comité de relation de travail a négocié une entente avec le syndicat pour le grief 2015-01;

EN CONDITION, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte d'entente de principe concernant le grief 2015-01 et ce conditionnellement à la signature de la convention collective;
- Autorise les membres du comité de travail à signer la lettre l'entente dans le pour le grief 2015-01 pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-276: Demande de médiation pour la convention collective

CONSIDÉRANT les griefs en suspens 2016-02, 2017-01-2017-02 et 2017-03;

CONSIDÉRANT qu'à la signature de la nouvelle convention collective, le conseil demande que ces griefs soient éliminés;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal n'offre pas de compensation pour ces griefs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les membres du comité de relation de travail à déposer une demande de médiation pour la convention collective si le syndicat n'accepte pas d'éliminer les griefs 2016-02, 2017-01, 2017-02, 2017-03 et l'offre d'entente pour régler le grief 2015-01 sera retirée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-08-277: ENTENTE DE REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-TITE, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-THÈCLE, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-ADELPHÉ, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAC-AUX-SABLES, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HÉROUXVILLE, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-SÉVERIN ET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRANDES-PILES

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de St-Tite, l'Office municipal d'habitation de Ste-Thècle, l'Office municipal d'habitation de St-Adelphé, l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables, l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Montauban, l'Office municipal d'habitation de Hérouxville, l'Office municipal d'habitation de St-Séverin et l'Office municipal d'habitation de Grandes-Piles ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté, aux conseils municipaux des villes de St-Tite, Ste-Thècle, St-Adelphé, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Hérouxville, St-Séverin et de Grandes-Piles, un projet d'entente de regroupement des huit offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Proposé par : Jacques Tessier

Appuyé par : Jean-François Couture

et résolu unanimement ;

Que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de St-Tite, l'Office municipal d'habitation de Ste-Thècle, l'Office municipal d'habitation de St-Adelphe, l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables, l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Montauban, l'Office municipal d'habitation de Hérouxville, l'Office municipal d'habitation de St-Séverin et l'Office municipal d'habitation de Grandes-Piles suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question

RÉSOLUTION 2017-08-278: Lever de la séance

À 19h20, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier